



Hôtel-Résidence de l'Oncopôle



Une Entreprise Adaptée
qui emploie
80 % de travailleurs handicapés

Édito



Fluvia vous offre dans un lieu unique les véritables services d'un complexe hôtelier ; 160 appartements, une pièce, deux pièces et trois pièces, appartements de standing, grand accueil, salle de conférence et de séminaires, lounge bar, restauration...

Faire travailler une personne handicapée ? Quelle idée saugrenue ancrée dans la psyché collective !

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées affirme le principe de non discrimination. Le recours à une Entreprise Adaptée représente un moyen efficace de répondre à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Comment valoriser l'employabilité comme un des principaux outils d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ?

C'est à cette question que CRIC Association répond autour d'un projet unique, par la création et l'exploitation d'un Hôtel Résidence sur le site de l'Oncopôle de Toulouse.

C'est l'enjeu de la réussite de la prise en compte des besoins spécifiques des malades atteints du cancer et d'un continuum « de l'hôpital au domicile ».

C'est aussi une base d'initiatives pour favoriser la réussite du virage de la médecine ambulatoire et les meilleures conditions de retour en famille.

Nous vous invitons à parcourir avec attention cette présentation du savoir-faire de nos équipes.

Votre aide et votre soutien nous permettront de conforter notre action dans l'insertion, le maintien dans l'emploi, la promotion professionnelle ainsi qu'une vraie politique de formation des travailleurs handicapés dans des emplois qualifiés et pérennes.



Claude FREIXANET
Président
de Cric Association

Jean-Marc MANDRET
Directeur Général
de Cric Association

L'entreprise adaptée, une entreprise à part entière

Une mission sociale

L'Entreprise Adaptée est un lieu d'insertion à part entière pour la majorité des personnes handicapées et non un simple lieu de passage. Elle favorise l'insertion et l'intégration des travailleurs handicapés :

- en responsabilisant ces personnes fragilisées tout en valorisant leur potentiel,
- en permettant à un salarié d'exercer son métier par l'aménagement de son poste et l'adaptation de ses conditions de travail,
- en assurant à la personne handicapée, par le statut de salarié, une véritable reconnaissance, pour elle-même et vis-à-vis de son entourage, et un accès à la pleine citoyenneté.

Une logique économique

L'Entreprise Adaptée (ex atelier protégé) est une entreprise à but social qui emploie durablement au minimum 80 % de salariés handicapés dans l'effectif de production, dans des conditions de travail adaptées à leur handicap. Ses ressources proviennent à 80 % de ses clients.

Les travailleurs handicapés en Entreprise Adaptée ont un statut de salarié. Ils bénéficient sans discrimination des mêmes droits et devoirs que tout autre salarié.

Une logique de marché

L'Entreprise Adaptée existe et se développe sur un marché concurrentiel, est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité, d'efficacité économique et de concurrence que toute autre entreprise. Elle répond aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité.

Elle permet aux entreprises clientes de déduire une partie de leur Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé (OETH).

• Décret du 13 février 2006 N° 2006-152 modifiant le code du travail :

« Les Entreprises Adaptées et les centres de distribution de travail à domicile [...] permettent à des travailleurs handicapés à efficience réduite, visés à l'article R.5213-75, d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités. Ils favorisent le projet professionnel du salarié handicapé en vue de sa valorisation, de sa promotion et de sa mobilité au sein de la structure elle-même ou vers d'autres entreprises ».

Descriptif de Fluvia

Un hôtel résidence classé ***, situé au cœur de l'Oncopôle de Toulouse

160 Appartements, répartis comme suit :

- 80 appartements de 17 m² (1 personne) avec lit en 120 cm,
- 60 appartements de 21 m² (1 à 2 personnes) avec lit en 160 cm,
- 10 appartements deux pièces de 33 m² (1 à 4 personnes) avec grand lit et convertible
- 10 appartements de standing 1 et 2 pièces

Certains appartements sont spécialement aménagés pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Chaque chambre comporte une kitchenette, un sanitaire complet (douche ou bain, WC), un poste TV sur bouquet satellite, connections internet haut débit et WIFI.

Toutes les chambres sont non-fumeurs.

Services internes

- 3 salles de formation (50 places maximum), des offres séminaires sont disponibles avec ou sans restauration, avec ou sans nuitée,
- Parking 80 places,
- Ascenseur et accessibilité, selon les normes TH (Travailleur Handicapé),
- Accès Internet Wifi sécurisés,
- Accès aux chambres et à certains services par carte,
- Réception 24 h / 24, 7 j / 7,
- Lounge/bar, salle de détente avec télévision,
- Salle de restauration,
- Salle de petit-déjeuner et room service,
- Prêt de vélo et local de rangement,
- Service lingerie,
- Changement de linge assuré,
- Photocopieur / télécopie,
- Réservation et paiement en ligne.

Services communs

Près de l'hôtel-résidence, un pôle de services communs avec espace sport et bien-être, parcours de santé, pratique du vélo avec accès à une piste cyclable, visite du site, conseil auprès des structures spécialisées sur le site.



Fluvia, une séquence dans le continuum « de l'hôpital au domicile »

Fluvia prend en compte les besoins spécifiques des malades atteints du cancer par la création d'un continuum de l'hôpital vers le domicile.

« A nous d'être inventifs pour que les patients ne soient plus condamnés à des allers retours de 300 km pour une séance de 15 minutes en radiothérapie, habillage et déshabillage compris. »

Fluvia, propose de créer un moment de répit, une pause, organiser la préparation technique du retour à domicile, favoriser une transition, la plus douce possible entre les soins et la maison.

L'aspect humain et social

- Le traitement technique de la maladie est pris en charge exclusivement par l'Oncopôle (compréhension et traitement de la maladie).
- L'accompagnement est fourni par Fluvia, qui propose un univers humain, la prise en compte de l'individu dans une période difficile.

La qualité de la communication, la relation avec son environnement amical et familial contribuent à améliorer les chances de rémission, voire de guérison de la maladie.

La rupture de l'isolement

Le constat est formel : les malades souffrent d'une rupture avec leur environnement familial, amical et culturel. Fluvia propose des solutions pour rompre au mieux ces sentiments d'isolement :

- Chaque appartement permet d'être en liaison avec le monde, par l'image (TV, Internet, liaisons Wifi, liaison haut débit).
- La richesse culturelle de Toulouse est mise à disposition des résidents par les techniques modernes de communication.



Pourquoi devenir partenaire privilégié de Fluvia ?

- Un projet innovant, dans la logique et les perspectives de l'Oncopôle de Toulouse,
- Un retour de communication immédiat,
- Une image de participation totalement positive.
- Un moyen d'être partenaire d'une opération offrant du sens,
- Un moyen élégant pour l'entreprise partenaire de prendre en compte son Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé (OETH).

Différentes solutions pour verser une participation :

- Utiliser le protocole Travailleur Handicapé,
- Favoriser une subvention de la fondation de votre entreprise
- Faire un don au titre du mécénat
- Mécénat par délégation de compétences
- Contribuer par le versement de la taxe d'apprentissage au profit de Cric Association.

Le club de Bienfaiteurs

Une vision sociale privilégiée pour les bienfaiteurs

- Nom de l'entreprise figurant sur une plaque dans le hall de l'hôtel au titre de membre bienfaiteur,
- Conditions privilégiées pour l'hébergement et les séminaires,
- Lot d'appartements logotypés aux couleurs de l'entreprise bienfaitrice,
- Invitations et participations aux différentes conférences,
- Signature d'une charte d'engagement sur le thème d'une meilleure humanité dans le continuum de l'Hôpital au Domicile.

La zone de l'Oncopôle va devenir rapidement une zone hyper-médiatisée de par ses travaux de portée mondiale.

CRIC Association, porteur du projet, avec ses 63 ans d'existence consacrés à l'intégration socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap, a été choisie sur appel à projet, par la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Epargne de Midi Pyrénées.

CRIC Association est bien le partenaire naturel d'une telle opération.

Ses dirigeants bénévoles, intégrés à tous niveaux de la vie civile, sont les garants de l'éthique, de l'efficacité et de la qualité de ce partenariat.

Les Entreprises Adaptées

chiffres et données clés

650 Entreprises Adaptées

32 000

salariés dont
26 000 personnes handicapées

900 millions d'euros
de chiffre d'affaires

34 salariés en moyenne
par Entreprise Adaptée

93 % de CDI

Types de handicap

déclarés par les EA

Type de handicap	% EA concernées
Déficiência intellectuelle	60 %
Déficiência physique	29 %
Déficiência motrice	19 %
Déficiência visuelle	3 %
Déficiência auditive	9 %
Tous types de handicap	25 %

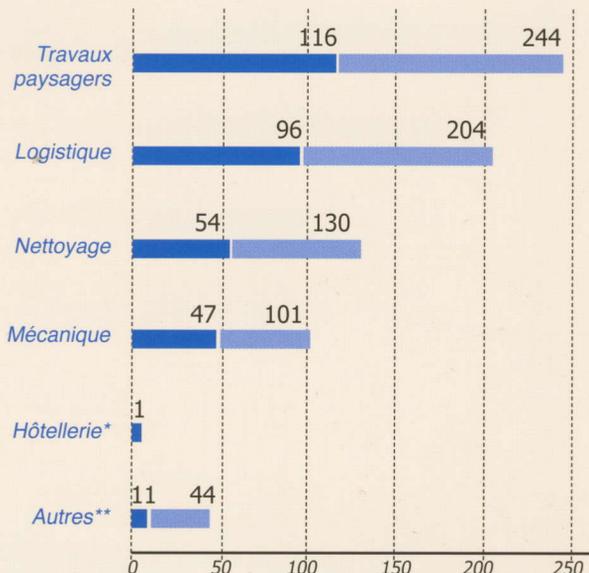
Diversité des activités exercées

244 EA réalisent des travaux paysagers, dont 116 au titre d'activité principale

■ Activité principale
■ Activité exercée

* Fluvia, Hôtel Résidence de l'Oncopôle, structure innovante

** Electricité, blanchisserie, D3E, BTP construction, imprimerie, GED



Sources :
UNEA - OPCALIA